

ASSEMBLÉE NATIONALE1er mars 2006

LOI DE PROGRAMME POUR LA RECHERCHE - (n° 2784 rectifié)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 383

présenté par
M. Lasbordes-----
ARTICLE 2

A la fin de l'alinéa 14 de cet article, supprimer les mots :

« participant au pôle ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec l'amendement initial à l'alinéa 12.